

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17 ^{ème}
Nom de site	STADE LEON BIANCOTTO	Numéro	00000002U8
Adresse du site	15, rue Saint Just	Hauteur	R+10 (33m)
Bailleur de l'immeuble	I3F	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G et pérennisation du site		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Déplacement et modification des antennes à faisceau fixe du site provisoire après travaux		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/05/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	25/01/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	25/02/2023

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange souhaite réaménager son relais situé sur le bâtiment 15 rue Saint Just 75017 Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement et déplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 130° et 285°		
Distance des ouvrants	Pas d'ouvrants à moins de 10m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 2V/m ; 130° < 2V/m ; 285° < 5V/m 5G : 30° < 1V/m ; 130° < 1V/m ; 285° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	34,25m pour les faisceaux fixes et 35,70m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ces antennes seront superposées par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute
Zone technique	Les armoires techniques seront installées dans un local existant au sous-sol

Date :

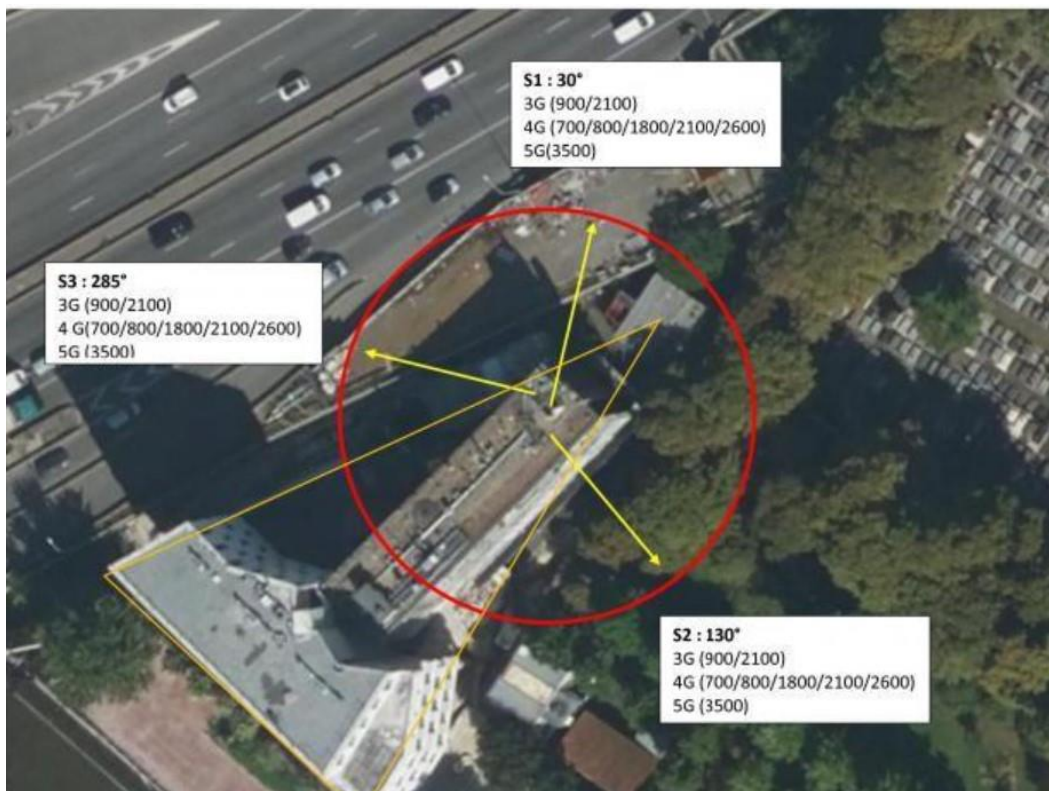
Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

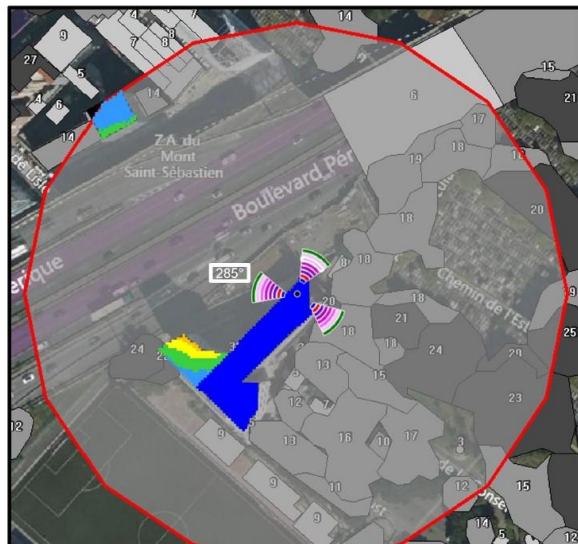
PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	

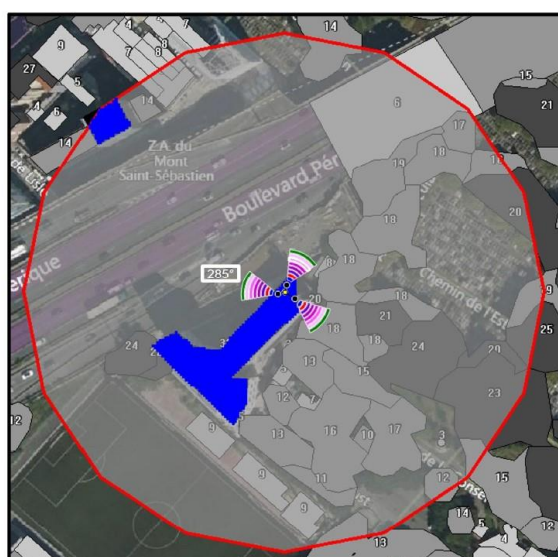
Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimet 30°	Azimet 130°	Azimet 285°
Niveau Maximal (V/m)	entre 1 et 2	entre 1 et 2	entre 4 et 5
Hauteur (en m)	22.50	28.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 285°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 28.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimet 30°	Azimet 130°	Azimet 285°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	28.50	28.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 130°



Azimut 285°

